

La Ville de Lunel propose aux habitants de participer au concours « Jardins & Balcons fleuris ». Une manière de saluer l'engagement des Lunellois pour le fleurissement de leur ville.

Ce concours n'est pas une première à Lunel. Pendant 12 ans, jusqu'en 2014, la municipalité proposait « Lunel en fleurs », un concours qui récompensait des particuliers. Initié par la regrettée Ghyslaine Arnoux, adjointe pendant 18 ans, le rendez-vous a été stoppé. Aujourd'hui, il revient sous une nouvelle formule avec des critères plus dans l'air du temps et de l'écologie.

Ainsi, les Lunellois qui souhaitent participer à ce concours peuvent s'inscrire dans l'une des deux catégories : les jardins et les balcons qui doivent être visibles de la rue. Les inscriptions se font en ligne, sur le site de la Ville où un formulaire dédié permet aux participants de renseigner les informations nécessaires. Ils ont jusqu'au 3 juin pour s'inscrire. S'en suivra une visite sur site du jury, composé d'élus, de citoyens volontaires et de représentants associatifs pour évaluer chacun des participants. La remise des prix se déroulera ensuite courant juin.

Alors vous qui avez la main verte et qui, en fleurissant votre jardin ou votre balcon, contribuez à embellir notre cadre de vie : ce concours est pour vous ! Inscrivez-vous !

Les critères

Les critères d'appréciation prennent en compte :

- les efforts en matière de développement durable : eau, végétaux, entretien, déchets (type d'arrosage, économie d'eau, essences adaptées au climat, paillage, couvre sol, équilibre et biodiversité des massifs, compostage, broyage, mulch...),
- le patrimoine et le végétal : inventaire du patrimoine, diversité botanique, entretien général (cadre bâti, cadre végétal, mobilier, accessoire),
- le fleurissement : originalité, harmonie, qualité esthétique, diversité variable, qualité d'entretien des végétaux, propreté,

L'ESSENTIEL :**Jardins & Balcons fleuris**

La Ville de Lunel propose aux habitants de participer au concours « Jardins & Balcons fleuris ». Une manière de saluer l'engagement des Lunellois pour le fleurissement de leur ville.

Inscriptions sur www.lunel.com jusqu'au 3 juin 2022 inclus.

